

## Plaquette de présentation



### Contact

### Centre Ressources Orpellières

Maison des Orpellières  
Chemin de mer et soleil  
34410 SERIGNAN  
Tél : 06-99-49-53-14

[cr.orpellières@gmail.com](mailto:cr.orpellières@gmail.com)

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CROrpellières>

Responsable : Claire JULIEN



# Présentation du Centre Ressources Orpellières

## Une pédagogie de projet au service des apprentissages

Le réseau des centres de ressources a été créé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Hérault afin de mettre à la disposition des élèves et des enseignants, grâce à la collaboration de collectivités locales et territoriales, un réseau de ressources spécifiques : compétences, outils pédagogiques, espaces de découverte et d'expérimentation, lieux de formation.

C'est dans le cadre d'un partenariat avec l'Agglomération Béziers Méditerranée, la ville de Sérignan, le Conservatoire du littoral, la DRAC Occitanie que le centre de ressources des Orpellières de Sérignan inscrit sa mission : faciliter et accompagner la mise en œuvre de projets pédagogiques favorisant une éducation au développement durable et une éducation artistique et culturelle.

C'est au sein de la Maison des Orpellières, au cœur d'un territoire littoral en pleine évolution, que le centre de ressources accueillera les classes à partir de septembre 2021.

La double thématique éducation au développement durable et éducation artistique et culturelle du centre de ressources s'est imposée compte tenu de la double identité de ce territoire remarquable :

- un littoral, site naturel d'exception : zone du littoral des Orpellières, site Natura 2000,
- une ville riche en structures culturelles : salle de spectacle « La Cigalière », Musée Régional d'Art Contemporain (MRAC), Médiathèque Samuel Beckett, Résidence d'artistes du château Vargoz.

L'enseignante missionnée sur la structure est à la disposition des classes de primaire et de secondaire du département de l'Hérault pour :

- aider à la préparation du projet en suggérant des modalités d'action adaptées aux objectifs visés,

- faciliter la mise en œuvre du projet sur le terrain, par des animations et par la conception de documents pédagogiques autorisant un fonctionnement en autonomie,
- proposer des exploitations en classe, des suivis, des réinvestissements pluridisciplinaires.

Concernant le site des Orpellières, en accord avec le Conservatoire du Littoral et l'Agglomération Béziers Méditerranée, pour des raisons liées à la sécurité, la protection du littoral et à la gestion de fréquentation, il est nécessaire que toute venue de classe soit signalée au centre de ressources.

## Cadre institutionnel des activités proposées

Participant d'une pédagogie de projet, la fréquentation du centre de ressources des Orpellières inscrit sa mission dans la continuité d'apprentissages initiés et poursuivis en classe, elle représente un temps fort.

L'élaboration des ateliers du centre de ressources des Orpellières prend appui sur le socle commun de connaissances et de culture, les programmes d'enseignements et les circulaires relatives à la mise en œuvre d'une éducation au développement durable et du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les activités proposées sur ce territoire se déclinent en trois dominantes : éducation au littoral, éducation au développement durable, éducation artistique et culturelle, toutes trois participant activement à la maîtrise de la langue française.

Les « projets phares du CRO », engageant un financement significatif et proposant plusieurs séances d'ateliers de pratiques artistiques sont attribués en fonction des critères de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Le programme et les orientations pédagogiques de l'accueil de classe se définissent conjointement avec l'enseignant.

Différentes modalités peuvent être possibles sur la journée : accueil sur le site des Orpellières, au sein de la maison de site pour des ateliers ou une visite de l'espace scénographié.

Il est également possible que le centre de ressources accueille à la demi-journée en complément d'une classe de voile, d'une visite au Musée (MRAC) ou d'un spectacle à la Cigalière (réservé par vos soins).

L'enseignante du centre ressources coordonnera l'organisation de la journée.

Exemples d'activités :

- Visite du site des Orpellières (visite Faune et Flore, ramassage écocitoyen, atelier scientifique, atelier artistique, balade contée).

- Ateliers théâtre, arts plastiques, danse, poésie, conte, développement durable.

- Jeu de piste art, patrimoine et développement durable, littoral.

Certaines activités peuvent être menées conjointement avec un artiste ou un intervenant extérieur moyennant un coût.

Pour vous faire une idée plus précise des contenus proposés, vous pouvez consulter :

- la page Facebook du centre de ressources :

<https://www.facebook.com/CROrpellières>

- les gazettes « Balade aux Orpellières » du CRO sur le site de la DSDEN 34 :

<https://www.ac-montpellier.fr/dsden34/cid150615/continuite-pedagogique-education-artistique-culturelle-culture-scientifique.html>

## Organisation de la journée

● Les classes sont accueillies à la journée à partir de 9h30 et jusqu'à 16h30 au plus tard.

● Appeler le centre de ressources une semaine avant la sortie afin d'affiner l'organisation de la journée.

● Signaler tous types de recommandations médicales susceptibles d'impliquer un aménagement particulier des animations (allergies, difficultés motrices...).

● En cas de pluie annoncée le jour de la sortie, l'animation peut être adaptée, annulée ou reportée dans la mesure des créneaux disponibles. Penser à décommander le bus s'il a été réservé par l'école.

## L'organisation des transports

L'organisation et le financement du transport sont à la charge de l'école. Si le bus a été réservé par l'école, s'assurer auprès du transporteur, la veille de la visite, que la commande a bien été prise en compte.

Le jour de la visite, vérifier auprès du chauffeur de bus qu'il connaît bien le lieu de destination des classes et maîtrise l'itinéraire.

## Équipement des élèves

Prévoir :

- des chaussures et une tenue adaptées aux activités prévues et à la saison (notamment un vêtement de pluie si la météo s'annonce incertaine et une casquette aux beaux jours),
- un sac à dos contenant le pique-nique, de l'eau en quantité suffisante (privilégier une gourde).

## Formalités pour monter un projet

Les classes qui désirent monter un projet avec le centre de ressources durant l'année scolaire 2021/2022 doivent compléter et renvoyer la fiche projet avant le :

**10 juillet 2021 pour des projets en septembre/octobre**

**10 septembre 2021 pour les autres projets**

Dernier délai (une fiche par classe).

Le centre de ressources n'étant pas en mesure de répondre à l'ensemble des demandes qui lui sont adressées, il convient de montrer clairement sur la fiche projet en quoi chaque visite souhaitée (d'une à trois) s'inscrit dans la logique d'un projet de classe ou d'école aux finalités bien maîtrisées.

La mise en évidence d'une dimension partenariale ou celle d'une liaison interclasses ou inter-écoles seront largement prises en considération.

Les classes candidates seront informées par courrier électronique de la décision prise par le comité pédagogique du centre de ressources avant le :

**3 septembre 2021 pour des projets en septembre/octobre**

**8 octobre 2021 pour les autres projets**

Sauf dispositif particulier, il est indispensable que les classes d'une même école partageant un même bus s'organisent afin que l'une d'entre-elles fonctionne en autonomie, c'est-à-dire sans la présence de l'enseignant du centre mais en bénéficiant des fiches pédagogiques et du matériel mis à disposition.